



Research  
Fund



National  
Research  
Foundation

# [ African Scientific Progress Award ]

Framework Document

# African Scientific Progress Award

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

---

La Fondation Nationale pour la Recherche d'Afrique du Sud (*National Research Foundation of South Africa – NRF*) et le Fonds AXA pour la Recherche lancent le **Prix Africain pour le Progrès Scientifique** (*African Scientific Progress Award – ASPA*), visant à soutenir la recherche sur le développement durable appliqué à des problématiques pertinentes pour l'Afrique.

Ce prix est destiné à des chercheurs africains en début de carrière. Les financements alloués visent à aider des chercheurs à s'établir dans leurs domaines respectifs, à développer leur profil académique, et à élaborer des programmes de recherche à impact élevé.

L'objectif du partenariat NRF – Fonds AXA pour la Recherche est ainsi de soutenir l'excellence scientifique en Afrique, en renforçant la mission du *Future Earth Africa Hub* (FEAH).

Plus particulièrement, ce financement vise à :

- Permettre aux chercheurs de consacrer du temps et des ressources à leur recherche, pour augmenter significativement leur production scientifique et progresser dans leur carrière académique, notamment en accédant à des postes permanents ;
- Développer les connaissances au sein d'un domaine scientifique donné, en s'attachant à relever des défis mondiaux complexes et interdépendants pertinents pour le continent africain, tels que ceux relatifs au climat, aux aspects socio-économiques et à la santé ;
- Renforcer les compétences de la jeune génération de chercheurs et de leaders africains en matière de développement durable, en offrant des opportunités de financement, de formation, de mentorat, de développement de réseau et de collaboration ;
- Renforcer les clusters de recherche régionaux et *Nodes* du FEAH (centres de leadership décentralisés, dans différentes régions africaines), et instaurer des programmes pour développer les compétences des chercheurs. Il est à noter que les *Nodes* travaillent avec la FEAH pour diriger les clusters ;
- Accroître la visibilité et l'influence des chercheurs africains sur le développement durable, en Afrique comme au niveau mondial ;
- Établir un réseau de chercheurs en Afrique, incluant des mentors et bénéficiaires de mentorat.

## OBJECTIF DE LA BOURSE DE RECHERCHE

---

Les points de convergence entre la recherche sur le changement climatique et la santé constituent un domaine de recherche crucial pour l'Afrique.

Alors que le changement climatique continue de progresser, son impact sur la santé humaine s'intensifie. Cela est particulièrement vrai pour l'Afrique, en raison de sa vulnérabilité face aux défis liés au climat et de sa croissance démographique rapide, notamment dans les zones urbaines.

Le concept de « Santé Unique », qui met l'accent sur l'interconnexion entre la santé humaine, animale et environnementale, fournit un cadre précieux pour comprendre et relever les défis complexes que

# African Scientific Progress Award

pose le changement climatique en Afrique. L'urbanisation rapide, la pollution croissante, les préoccupations concernant la sûreté de l'eau et de l'alimentation, ainsi que les besoins en énergie et en adaptation des infrastructures, sont autant de facteurs qui percutent frontalement le changement climatique, et ont des implications directes sur la santé publique en Afrique.

Des approches pluridisciplinaires qui abordent efficacement ces questions croisées revêtent une importance capitale pour l'avenir. Elles peuvent contribuer à fournir des idées et des solutions précieuses pour les défis en cours sur un continent particulièrement vulnérable aux impacts du changement climatique.

En conséquence, cette bourse de recherche prendra en considération des projets explorant un ou plusieurs des aspects suivants :

- Analyse des impacts du changement climatique sur la santé :
  - Étudier les effets spécifiques sur la santé de facteurs liés au changement climatique tels que l'augmentation des températures, les pénuries alimentaires et hydriques induites par le climat, les événements météorologiques extrêmes et les changements d'écosystème ;
  - Étudier les impacts identifiables pour différents groupes de population (jeunes, personnes âgées, femmes, communautés autochtones, etc.) et de géographies (urbaines, rurales, suburbaines, etc.), ainsi que la trajectoire de développement économique du continent.
- Stratégies d'atténuation et d'adaptation aux impacts du changement climatique sur la santé :
  - Étudier et développer des stratégies et solutions innovantes pour atténuer l'impact du changement climatique sur la santé en Afrique ;
- Considérations de gouvernance et de financement :
  - Examiner les aspects de gouvernance et de financement, en tant qu'éléments cruciaux la résolution des enjeux soulevés ;
  - Explorer l'efficacité des politiques publiques et des mécanismes financiers nécessaires à la mise en œuvre de solutions durables adaptées aux besoins spécifiques du continent.

Ces approches de recherche doivent avoir pour objectif de contribuer à une meilleure compréhension de la relation complexe entre le changement climatique et la santé, mais aussi de fournir des idées pertinentes qui pourront être mises en œuvre afin de relever efficacement les défis auquel le continent africain doit faire face.

## QUI PEUT POSTULER?

---

Le **Prix Africain pour le Progrès Scientifique** est ouvert aux chercheurs en début de carrière (doctorat + 3 à 5 ans d'expérience), ayant une nationalité africaine, et rattachés à une institution académique d'un pays africain. Nous acceptons les interruptions de carrière pour cause d'obligations familiales, de maladie et de travail en dehors de la recherche. Les interruptions de carrière avérées d'une durée maximale de trois ans (= max. doctorat + 8) sont prises en considération (veuillez l'indiquer dans

# African Scientific Progress Award

votre CV). A noter qu'il est possible pour les ressortissants africains de se relocaliser depuis l'étranger, s'ils bénéficient du soutien d'une institution africaine.

Les candidats doivent démontrer qu'ils ont commencé à construire un parcours académique solide dans leur domaine, et qu'ils ont le potentiel de devenir de futurs leaders académiques. Ils doivent justifier d'un minimum de trois ans de recherche active, en remplissant l'un ou plusieurs des critères suivants :

- L'encadrement d'un personnel de recherche ou d'étudiants ;
- Une pertinence et un impact de recherche élevés ;
- La constitution d'un portefeuille de publications reconnu ;
- L'obtention de financements locaux ou nationaux ;
- L'obtention de distinctions, de prix et de récompenses.

Le financement inclura un volet dédié au développement des compétences, permettant aux chercheurs soutenus d'améliorer leur leadership académique (développement de réseaux ; interactions avec des chercheurs établis ; mentorat ; développement de l'engagement des parties prenantes, notamment du grand public).

La bourse ne s'adresse qu'aux institutions universitaires ; les ONG, les organismes gouvernementaux, les fondations, les centres de recherche indépendants, les institutions culturelles (telles que les musées) et les hôpitaux ne sont donc pas éligibles.

Les candidats doivent avoir un bon niveau d'anglais (ce qui signifie qu'ils doivent être capables d'assurer la liaison avec le secrétariat de la bourse, de participer à des séminaires de développement des compétences, de communiquer sur les résultats de la recherche, etc.) Toutefois, les candidats sont autorisés à soumettre leur application en français ou en anglais.

## **POUR QUELLES ACTIVITÉS PUIS-JE POSTULER ?**

---

Les candidats peuvent demander un maximum de 42 000 euros (environ 800 000 rands sud-africains) par an pour une durée maximale de deux (2) ans ou 24 mois. Veuillez utiliser la devise sud-africaine (ZAR) pour compléter les sections financières demandées. Vous devrez effectuer vous-même les conversions pour les besoins du budget.

Le financement peut être utilisé pour les activités suivantes (y compris un maximum de 10% de frais de gestions) :

- Salaires
- Déplacements
- Hébergement
- Subsistance
- Frais de publication
- Programmes de formation et ateliers

- Achat d'équipements et de ressources scientifiques (bases de données, coûts de recherche, consommables, etc.).

## COMMENT LES CANDIDATURES SONT-ELLES ÉVALUÉES?

---

Après la date de clôture indiquée ci-dessous, les candidatures seront évaluées selon le processus d'évaluation de la Fondation Nationale de la Recherche (NRF), en fonction des critères suivants :

- La conformité du projet avec les domaines énoncés ;
- Le parcours du candidat – ce dernier doit être un leader dans son domaine de recherche ;
- La qualité scientifique de la proposition et l'originalité du projet ;
- La faisabilité du calendrier du projet et du budget ;
- Le potentiel de parité et d'autres facteurs d'équité, ainsi que le développement des savoir-faire ;
- La démonstration tangible d'un impact positif sur la société, l'économie, les politiques publiques, et/ou les connaissances académiques ;
- La valeur ajoutée des collaborations utiles à la réalisation du projet (en cas de collaboration, le candidat doit indiquer comment chaque partenaire va contribuer aux activités prévues, et préciser la gouvernance du projet de recherche) ;
- **Important** -- l'institution du candidat devra fournir une lettre de recommandation contenant les détails pertinents quant à son soutien du projet, signée par le chef de département ou le supérieur hiérarchique du candidat. En cas de collaboration entre plusieurs institutions, des lettres de recommandations de la part de toutes institutions partenaires doivent être incluses.
- **Les candidatures qui n'incluent pas tous les documents justificatifs requis au moment de la soumission seront disqualifiées, et ne seront pas prises en compte pour l'évaluation par la NRF.**

Les candidats disposeront de 3 jours à compter de la date de réception du courriel pour contester le rejet de leur candidature lors de la phase de présélection.

## PROCESSUS DE CANDIDATURE

---

Les candidatures devront être soumises électroniquement via le système NRF de connexion, à l'adresse <https://nrfconnect.nrf.ac.za/>.

- Veuillez suivre les étapes du Manuel (publiées sur le site Web de la NRF à l'adresse [General-Application-Guide-2025-Ver-1.0-11-March-24.pdf \(nrf.ac.za\)](#) pour vous inscrire et vous connecter, en possession de tous les documents ;
- Sélectionnez l'appel pour lequel vous postulez : **NRF-AXA Research Fund African Scientific Progress Award** ;
- Complétez toutes les sections obligatoires, et les sections non-obligatoires pertinentes (sections du CV) ;

# African Scientific Progress Award

- Veuillez joindre les documents requis au format PDF, tels que listés dans la section ci-dessus ;
- N'oubliez pas de cliquer sur **soumettre** une fois votre candidature terminée.

Il est à noter que :

- Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte ;
- Une seule candidature pourra être soumise par candidat ;
- Toutes les candidatures devront être soumises avant le **22 novembre 2024, à 23:59 heure normale de l'Afrique du Sud (SAST). Aucune candidature ne sera acceptée au-delà de cette date.**
- La NRF ne pourra être tenue responsable de problèmes de serveur ou de tout incident technique rencontré par un candidat ou une institution dans le cadre de sa soumission de candidature : veuillez vous assurer de prévoir suffisamment de temps pour soumettre votre candidature avant la date limite.
- Un service d'aide à la soumission des candidatures sera proposé uniquement du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30 SAST, à l'exclusion des jours fériés sud-africains.

## PROCESSUS DE SELECTION

---

Les décisions de financement seront en outre prises en considération des éléments suivants :

- Résultat de l'évaluation par les pairs ;
- Équilibre géographique et linguistique ;
- Considérations en matière de genre et de diversité.

Les contrats de financement de la NRF devront être signés par les candidats sélectionnés. Ils incluront toutes les conditions particulières de la NRF, notamment quant au processus d'administration et aux exigences en matière de reporting de recherche.

**Les décisions du Comité d'évaluation seront définitives et ne pourront être contestées, ni faire l'objet d'explications ou de justifications.**

## RAPPORTS D'ACTIVITES ET FINANCEMENT

---

Les standards de reporting du programme seront définis et détaillés dans le contrat entre la NRF et l'institution du chercheur financé.

Les propositions retenues devront être proactives dans leur manière d'engager leurs interlocuteurs autour de leur projet, et utiliser un cadre de données ouvert (open-data) lorsque cela est applicable.

# African Scientific Progress Award

Le soutien de la NRF et d'AXA devra être mentionné dans toutes les publications (y compris en ligne). L'utilisation des logos de la NRF et d'AXA devra être conforme aux politiques de marque respectives ; ces logos pourront être obtenus auprès des contacts ci-dessous. Les versements seront effectués directement à l'institution du chercheur soutenu.

Les projets devront être pleinement se conformer au Guide de Conformité et d'Ethique du Groupe AXA. Voici une liste non exhaustive de facteurs disqualifiants :

- Recherche violant les réglementations nationales ;
- Recherche soutenant toute activité politique ;
- Recherche ayant une utilisation militaire directe ;
- Recherche ayant des impacts environnementaux potentiellement dangereux ;
- Recherche reposant sur la production artificielle de pathogènes hautement infectieux avec un potentiel d'effets nocifs/létaux à grande échelle pour les humains ;
- Recherche biomédicale menée sans le consentement pleinement éclairé du participant ;
- Recherche traitant des données personnelles privées sans le consentement éclairé des parties concernées (y compris informations génétiques).

Les cas de mauvaise conduite scientifique tels que la fabrication, la falsification, le plagiat ou la présentation trompeuse de données seront considérés comme des violations des principes éthiques fondamentaux et les propositions concernées seront exclues.

La participation à l'appel à candidatures implique la pleine acceptation des règles mentionnées ci-dessus.

## CONTACTS

---

Pour toute question liée au contenu du financement et des candidatures :

Email: [aspa@nrf.ac.za](mailto:aspa@nrf.ac.za)

Pour toute question d'ordre technique :

Email: [supportdesk@nrf.ac.za](mailto:supportdesk@nrf.ac.za)

## ANNEXES

---

### Partenaires

**Fonds AXA pour la Recherche** <sup>1</sup> – Le Fonds AXA pour la Recherche est l'initiative de mécénat scientifique du groupe AXA, créé en 2008 pour accroître la connaissance sur les risques. Il accompagne le progrès humain en soutenant la recherche dans les domaines de la santé, de l'environnement et des risques sociaux-économiques, avec l'objectif d'éclairer le débat public à travers la science. Le Fonds AXA pour la Recherche fonctionne par mandats d'une durée de 5 ans, avec l'objectif de soutenir l'excellence

---

<sup>1</sup> <https://axa-research.org>

scientifique et son rayonnement dans le débat public. La mission qu'AXA s'est donnée est de renforcer l'exploration pluridisciplinaire des risques émergents, de renforcer les liens entre experts académiques, entreprise et secteur public autour des grands enjeux sociétaux actuels, en vue d'une prise de décision éclairée, et de développer des modes innovants de diffusion des connaissances scientifiques, au bénéfice des décideurs comme du grand public.

**Fondation Nationale pour la Recherche d'Afrique du Sud**<sup>2</sup> – La Fondation Nationale pour la Recherche d'Afrique du Sud est une personne morale établie en vertu de l'article 2 de la Loi sur la Fondation Nationale de la Recherche (Loi 23 de 1998), et une entité publique du groupe 3A en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques. La NRF est l'agence nationale du gouvernement chargée de promouvoir et de soutenir la recherche et le développement du capital humain par le biais de financements, de la fourniture d'installations de recherche nationales, de plateformes et de programmes de sensibilisation scientifique au bénéfice des communautés, dans l'ensemble des domaines des sciences et des technologies, y compris sciences naturelles, ingénierie, sciences sociales et humanités. La NRF héberge le *Future Earth Africa Hub*, à travers lequel elle soutient principalement les activités de recherche sur le développement du continent africain.

**Future Earth**<sup>3</sup> – *Future Earth* est un réseau international de chercheurs et de décideurs ayant l'objectif d'accélérer le développement durable à échelle mondiale. S'appuyant sur plus de trois décennies de programmes de recherche sur le changement environnemental au niveau mondial - DIVERSITAS, IGBP et IHDP -, *Future Earth* s'efforce d'améliorer la compréhension des défis mondiaux en développement durable en élargissant le cercle des acteurs engagés, en réconciliant approches descendantes et ascendantes pour identifier les solutions pertinentes, et en favorisant des collaborations entre la recherche, les entreprises, les politiques publiques et la société civile. *Future Earth* est régi par un Conseil de gouvernance et collabore avec ses entités propres telles que les RGR, des structures régionales et nationales, le Belmont Forum, l'ISC, START, le WCRP, l'ESA, le STS, l'UNU ou encore l'IPCC, pour faire progresser le développement durable à échelle mondiale.

---

<sup>2</sup> [www.nrf.ac.za](http://www.nrf.ac.za)

<sup>3</sup> [www.futureearth.org](http://www.futureearth.org)